

Avis voté en plénière du 11 septembre 2013

# Agir pour la biodiversité

## Déclaration du groupe de la CFTC

Cet avis a le mérite d'attirer l'attention sur la mosaïque de richesses naturelles exceptionnelles offertes par notre pays.

Nous partageons l'idée développée dans l'avis, de la nécessité d'amplifier la connaissance sur la biodiversité-climat et ce, tout au long de la vie, en mobilisant tous les acteurs. Ce sera d'ailleurs l'objet de la prochaine saisine.

Pour agir, la CFTC pense qu'il faut être attentif à ne pas empiler un ensemble de comités, d'agences et de plates-formes. Cela risque en fait de paralyser l'action au lieu de la promouvoir.

Un nouveau modèle de développement doit être discuté mais il devra, pour le groupe, répondre à notre préoccupation majeure qui est le chômage.

Dans les entreprises, notre groupe approuve la recommandation d'élargir le dialogue social à la biodiversité ainsi qu'aux comités d'hygiène et de sécurité et des conditions de travail (CHSCT).

Dans le cadre de la formation professionnelle continue, également les problématiques de développement durable et de biodiversité doivent être incorporées.

La CFTC est très favorable à confier à la région, comme chef de file, la responsabilité d'assurer la cohérence en matière de préservation et de restauration de la biodiversité en lien avec les départements.

C'est, en effet, au niveau du terrain que l'on peut encourager toutes sortes d'initiatives allant dans ce sens.

La CFTC soutient l'idée de confier à l'Agence française pour la biodiversité un pouvoir de coordination et d'une déclinaison de son action au niveau régional. Pour cela, il faudra mutualiser les moyens avec les organismes existants.

Notre groupe approuve l'impérieuse nécessité de freiner la consommation excessive d'espaces agricoles. Pour cela, il convient d'inverser la tendance et de privilégier la réhabilitation du bâti existant.

En revanche, s'agissant du financement, la CFTC recommande de ne pas envisager de nouveaux prélèvements sans une remise à plat de la fiscalité.

Notre groupe a voté l'avis.